



Détournement de fond dans un SAS

Par **ggfort**, le **14/09/2018** à **16:00**

bonjour,

je suis salarié et actionnaire minoritaire dans une SAS. j'ai été mandataire social jusqu'au 30/06/15 en tant que directeur général puis salarié agent de maîtrise au 01/07/15 à aujourd'hui. Je suis en accident du travail depuis le 03/06/16 et encore aujourd'hui. Depuis septembre 2013 j'ai constaté que le CA espèce n'était pas déposé en banque par le président et/ou son compagnon, compagnon qui depuis la création s'occupe de l'encaissement et des dépôts en banque. Des échanges ont eus lieu à ce sujet (entre associés et avec notre bureau de comptabilité). On nous a dit que ces sommes allaient être remises en banque par le président et/ou son compagnon qui entre temps est devenu directeur général le 01/09/15. Aujourd'hui ils décident de mettre la société en liquidation sans avoir remis l'argent (environ 75000€).

Qu'es ce que je risque à porter plainte pour détournement au vu du descriptif ci dessus?